



Assemblée générale

Distr. générale
8 janvier 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale

Cinquante-huitième session

Points 86 et 124 de l'ordre du jour

Questions relatives à l'information

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre du 6 janvier 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais évoquer une question importante qui retient en permanence l'attention de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale. Je veux parler du problème du versement par les États Membres de leurs contributions au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

L'Azerbaïdjan a toujours pris très au sérieux ses obligations financières envers l'Organisation ainsi que l'atteste clairement le fait que pendant quatre années consécutives, depuis 2000, l'Azerbaïdjan figure au tableau d'honneur (contributions financières des États Membres) avec quelques autres États Membres qui ont pris l'habitude louable de s'acquitter de leurs obligations financières envers l'Organisation des Nations Unies intégralement et en temps voulu et même, ces deux dernières années, à l'avance.

En ce qui concerne les contributions au budget ordinaire de l'Organisation pour 2004, le Gouvernement de l'Azerbaïdjan a, une nouvelle fois, versé sa contribution dans son intégralité et à l'avance, le 22 décembre 2003. Le Secrétaire général a accusé réception de cette contribution dans des notes datées du 23 et du 30 décembre 2003. De plus, un montant substantiel de crédits et de versements excédentaires effectués par l'Azerbaïdjan, qui correspond à près de la moitié de sa contribution au budget ordinaire, demeure dans un compte d'attente au crédit du Gouvernement de l'Azerbaïdjan.

Compte tenu de ce qui précède, je vous serais obligé si la diligence louable avec laquelle l'Azerbaïdjan continue de s'acquitter de ses obligations financières envers l'Organisation des Nations Unies intégralement et à l'avance pouvait être dûment reflétée dans le Tableau d'honneur pour 2004 qui a été récemment publié sur le site Web du Bureau du Porte-parole du Secrétaire général.



Je vous serais également reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 86 et 124 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Azerbaïdjan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Yashar **Aliyev**
